Je préfère « paix, ordre et bon gouvernement » à « gouvernance » comme thème directeur des activités canadiennes, simplement parce que j'y vois une expression spécifiquement canadienne de ce que devrait être la gouvernance : institutions démocratiques, fédéralisme, garantie des droits des minorités, pluralisme linguistique, autonomie gouvernementale autochtone et rôle positif habilitant pour le gouvernement dans le développement économique et social.

Dans les sociétés démocratiques stables et capables de se développer, la politique canadienne peut contribuer à

« Il faut que nous perdions notre sentiment bien canadien d'immunité et d'impunité, notre croyance bien enracinée que nous sommes à l'abri des dangers de l'histoire. Notre sens de l'intérêt national pourrait s'accommoder d'une certaine dose de crainte. » améliorer les institutions et la pratique de la gouvernance. Pour celles qui sont, pour reprendre le terme du théoricien politique John Rawls, « accablées » par les conflits ethniques, les haines religieuses

ou les souvenirs amers de guerres civiles, nous devons mettre au point une trousse d'outils d'intervention préventive : résolution des conflits au niveau des villages et des collectivités, dialogue politique au niveau national, réforme constitutionnelle sous la forme de transfert de pouvoirs aux régions ou groupes défavorisés et garantie des droits des minorités, pour mettre fin à la discrimination et à l'injustice. Aucun pays n'a réussi à rassembler tous ces instruments de prévention — résolution des conflits, dialogue politique, réforme constitutionnelle, joints à l'assistance économique — en un arsenal cohérent, mettant à contribution les organisations non gouvernementales, les gouvernements et les experts.

C'est un défi que nous nous devons de relever comme pays, car, comme je l'ai souligné, nous jouissons d'un avantage relatif dans le domaine de la gestion des sociétés divisées.

C'est du multilatéralisme musclé. Le fait de développer ces moyens d'action aiderait l'ONU à augmenter sa propre capacité de se déployer pour prévenir les conflits avant qu'ils n'éclatent et reconstruire lorsqu'ils sont terminés. Un tel programme montrerait que le Canada est prêt à effectuer un investissement sérieux dans le soutien et le développement de la capacité des États à porter les fardeaux que la mondialisation leur impose. « Gouvernance mondiale » et « communauté internationale » sont des slogans vides de sens tant que les États qui composent notre ordre mondial sont incapables de protéger leurs citoyens et d'enrichir leur vie. Si le Canada ne réussit pas à résoudre la crise mondiale croissante de l'ordre étatique dans les 20 ou 30 États qui sont accablés, en déroute ou éclatés, son engagement en faveur de la « gouvernance mondiale » reste chimérique, car la gouvernance mondiale ne signifie rien si les États n'ont pas la capacité de participer à des solutions planétaires à nos problèmes communs.

Le fait de privilégier la paix, l'ordre et le bon gouvernement nous aide à promouvoir un intérêt national vital. Tout comme nous voulons conserver notre indépendance nationale, préserver le pays auquel nous tenons, nous voulons aider les autres à en faire autant. Si nous aimons notre propre pays, nous avons de bonnes raisons d'aider les autres à créer des ordres politiques qui mériteront le même attachement farouche.

Enfin, il faut que nous perdions notre sentiment bien canadien d'immunité et d'impunité, notre croyance bien enracinée que nous sommes à l'abri des dangers de l'histoire. Notre sens de l'intérêt national pourrait s'accommoder d'une certaine dose de crainte. Un ordre mondial où les États ne peuvent plus protéger leur propre population et leur propre territoire fait courir au Canada un danger réel et croissant. Mais nous avons les ressources — et surtout la mémoire politique — qui nous procurent la capacité singulière de tirer parti du danger. **

La conférence

La Conférence commémorative O.D. Skelton a pour but d'encourager l'étude savante de questions relatives aux relations internationales du Canada. Inaugurée en décembre 1991, elle honore la mémoire d'O.D. Skelton, un des grands architectes du ministère des Affaires extérieures (devenu depuis Affaires étrangères Canada) et de la politique étrangère canadienne.

Skelton, chercheur prolifique et auteur de plusieurs grands ouvrages, est nommé par le premier ministre W.L. Mackenzie King en 1925 pour succéder à Sir Joseph Pope comme sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Jusqu'à sa mort en janvier 1941, il aura été le principal conseiller du premier ministre, étant parfois surnommé « vice-premier ministre ». Mackenzie King dira de son décès : « C'est la plus grave perte que j'aie subie

les
es
es
nne.

O.D. Skelton

jusqu'à maintenant dans ma vie publique! » Un historien canadien le qualifiera simplement de fonctionnaire le plus puissant de toute l'histoire du Canada.

À la tête du ministère des Affaires extérieures, Skelton aura aidé à définir une politique étrangère canadienne distincte. On lui doit également d'avoir recruté un groupe de fonctionnaires aux capacités remarquables, y compris deux futurs gouverneurs généraux (Georges Vanier et Jules Léger) et un futur premier ministre (Lester B. Pearson), ainsi que de nombreux mandarins.

Pour en savoir plus sur O.D. Skelton et la série de conférences ou pour obtenir les textes de cette conférence et des précédentes, voir www.maeci-dfait.gc.ca/skelton/conferences.